

# Demande de cotation



CNFA

<b>Numéro de RFQ:</b>	01-07-2021
<b>Date de publication:</b>	06 Juillet 2021
<b>Date Limite pour les Questions :</b>	08 juillet 2021
<b>Date limite pour la soumission protocole</b>	09 Juillet 2021
<b>Description:</b>	<b>Achat de matériels de contrôle qualité du cacao.</b>
<b>Pour:</b>	Projet d'Activité pour Maximiser des Opportunités dans le Cacao (MOCA)
<b>Finance par:</b>	USDA
<b>Mise en Oeuvre par:</b>	CNFA
<b>Point de Contact</b>	Tel : 27 22 41 23 15 Email : <a href="mailto:info@cnfacotedivoire.org">info@cnfacotedivoire.org</a>

## Introduction :

CNFA est une ONG américaine à but non lucratif dont l'objectif est le développement agricole et économique à travers six spécialités : (1) Productivité, Sécurité Alimentaire et Nutrition ; (2) Provision d'Intrants et de Services Agricoles ; (3) Résilience et Reprise Economique ; (4) Développement de Filières (Chaînes de Valeur) ; (5) Assistance Technique Bénévole ; et (6) Services Financiers. CNFA soutient les petits producteurs à améliorer leur sécurité alimentaire à travers de nouvelles pratiques agricoles, l'introduction de nouvelles variétés, la diversification de la production, le stockage, le développement d'organisations paysannes et d'élevage, et les liens au marché.

CNFA a reçu un financement de l'USDA pour

l'Activité de Maximiser les Opportunités pour le Cacao (MOCA) en Côte d'Ivoire. MOCA va mettre en œuvre, durant les prochaines trois années, des activités qui renforceront la production, la post-récolte et les compétences commerciales de 5 625 producteurs de cacao grâce à l'introduction de matériels génétiques à haut rendement, une fonctionnalité accrue des groupes commerciaux, un poste élargi des installations de récolte et des pratiques commerciales améliorées.

Le but de ce marché est d'acquérir du matériel pour le contrôle de la qualité du cacao pour les bénéficiaires de subventions dans la région de Daloa. CNFA a signé une convention de subvention avec ces deux coopératives.

Les matériels répondront aux principales caractéristiques indiquées dans les conditions générales.

Vous trouverez un cahier de charges comprenant la liste des matériels, les caractéristiques techniques en annexe.

Il incombe aux offrants de s'assurer que leurs offres sont reçues par CNFA conformément aux instructions, modalités et conditions décrites dans la présente consultation restreinte (CR). Le non-respect des instructions décrites dans la présente CR peut entraîner la disqualification d'une offre.

**2. Date limite d'inscription et protocole :** Les offres présentées devront être soumises électroniquement uniquement au plus tard le **09 juillet 2021 à 17 heures 00 GMT**.

Toute offre par courriel doit être envoyée à [info@cnfacotedivoire.org](mailto:info@cnfacotedivoire.org).

Veillez-vous référer au numéro de la demande de soumissions dans toute réponse à cette demande de cotation. Les offres reçues après l'heure et la date spécifiées seront considérées comme tardives et ne seront considérées qu'à la discrétion de CNFA. La page de couverture de cette sollicitation résume les dates importantes du processus de sollicitation. Les initiateurs doivent suivre strictement les délais prescrits pour être acceptés.

**3. Questions :** Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cette demande de commandes peuvent être soumises au plus tard **17 heures GMT, le 08 Juillet 2021** par courrier électronique à [info@cnfacotedivoire.org](mailto:info@cnfacotedivoire.org). Les questions doivent être soumises par écrit (mail). Les appels téléphoniques ne seront pas acceptés. Les questions et les demandes de clarification - et les réponses à celles-ci - que la CNFA croit susceptibles d'intéresser les autres fournisseurs seront partagées à tous les offrants qui ont manifesté leur intérêt à soumissionner.

Seules les réponses écrites émises par CNFA seront considérées comme officielles et portent du poids dans le processus de demande de soumissions et l'évaluation ultérieure. Toute information verbale reçue des employés de

# Demande de cotation

---

CNFA ou de toute autre entité ne doit pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cette demande.

## **4. Exigences techniques :**

Pour être considérés comme éligibles à l'évaluation, les soumissionnaires doivent également soumettre les documents suivants dans le cadre de leur offre :

Les propositions doivent répondre aux spécifications techniques inscrites dans la demande pour chaque matériel. Le respect de ces dispositions doit être soutenu par la fiche technique du matériel. Le proposant doit indiquer la valeur des caractéristiques techniques de chaque matériel.

Les offrants doivent en outre fournir les informations suivantes :

- Délai de livraison (après réception de la commande) ;
- Modalité de paiement ;
- Précisez la période de garantie des matériels.

Ces informations peuvent être soumises à négociation.

NB : le non-respect d'une caractéristique technique/marque d'un appareil rend la proposition inéligible pour ce matériel.

Les caractéristiques techniques sont résumées et présentées en Annexe 3 et dans le fichier EXCEL ci-dessus et également joint à la demande.

**5. Devis :** Les devis en réponse à cette demande doivent être évalués à prix fixe, tout compris, y compris la livraison et tous les autres coûts. Les prix doivent être présentés en Francs CFA. Les offres doivent rester valide pendant au moins soixante (60) jours calendaires après la date limite de l'offre. Les proposants sont invités à fournir des cotations sur papier à en-tête.

**6. Evaluation :** Le contrat sera attribué au soumissionnaire dont l'offre respecte les instructions de l'appel d'offre, remplit les conditions d'éligibilité minimales, et est déterminé à être la meilleure valeur grâce à l'analyse de critères d'évaluation ci-dessous. La détermination de la meilleure valeur prendra en considération les évaluations techniques et financières.

## **Evaluation technique**

Voir **4. Exigences techniques**

Seules les offres respectant toutes les clauses techniques exigées dans la demande seront qualifiées pour l'analyse des offres financières. La marque et les caractéristiques demandées ne sont pas modifiables.

Veillez joindre la documentation disponible afin de prouver les caractéristiques techniques identifiées.

## **Evaluation financière**

La proposition de prix doit indiquer clairement pour chaque matériel :

- Prix HT
- Le délai de livraison (72 heures)

L'estimation budgétaire inscrite dans la demande est composée des 3 coûts cités ci-dessus et constitue la plage de prix acceptable pour chaque matériel.

## **Conclusion de l'évaluation**

**L'offre sera attribuée à la structure proposant le délai de livraison le plus pertinent et acceptable et l'offre financière le moins disant, inférieure ou égale à l'estimation budgétaire.**

L'évaluation se fera sous la forme ci-dessous par lot :

<b>Evaluation technique (50 points)</b>	
Disponibilité de l'article	20 points ou 5

## Demande de cotation

Respect des caractéristiques techniques	30 points ou 10
<b>Evaluation financière (50 points)</b>	
Offre moins disant	50 points
Offre non moins disant	10 points

- L'offre ne pourra être attribuée par lot qu'à la structure ayant obtenu 100 points.
- La structure se réserve le droit d'acheter tout ou partie de chaque lot.
- En cas d'égalité, le délai de livraison le plus court remportera le lot.

Nous sollicitons les meilleures propositions. Il est prévu que l'attribution se fera uniquement sur la base de ces propositions originales. Cependant, CNFA se réserve le droit d'effectuer l'une des actions suivantes :

- CNFA peut mener des négociations avec et / ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution ;
- L'offre peut être attribué à un fournisseur qui répond à toutes les exigences techniques de la présente demande de prix ou à plusieurs fournisseurs aux offrants, la CNFA peut émettre une attribution partielle ou répartir l'attribution entre divers fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet MOCA ;
- CNFA peut annuler cet appel d'offre à tout moment.

Veillez noter que s'il existe des lacunes quant à la réactivité aux exigences de la présente demande d'offre, une offre peut être considérée comme « inadmissible » et donc exclue de la contrepartie. CNFA se réserve le droit de renoncer à des manquements immatériels à sa discrétion.

**7. Paiement et attribution :** L'attribution ne sera attribuée qu'à l'entité qui soumet une proposition en réponse à la présente RFQ - la CNFA attribuera l'offre qu'aux soumissionnaires. Toute attribution et tout paiement résultant de la présente demande de prix devraient prendre la forme d'un bon de commande à prix fixe.

### **8. Vu le délai, veuillez nous proposer une facture proforma indiquant :**

- Le lot
- les produits
- les prix
- le délai de livraison
- La période de garantie

**9.1 Exigences éthiques et de conduite professionnelle.** CNFA s'engage à intégrer les achats et ne sélectionne que les fournisseurs en fonction de critères commerciaux objectifs tels que le prix et le mérite technique.

Le CNFA ne tolère pas la fraude, la collusion entre les offres, les propositions / enchères falsifiées, la corruption ou les remboursements. Toute personne physique ou morale qui enfreint ces normes sera disqualifiée de cette offre, exclue des possibilités d'approvisionnement futures et peut être signalée à l'USDA ou à l'USG.

Les employés et les agents de CNFA sont strictement interdits de demander ou d'accepter de l'argent, des honoraires, de la commission, du crédit, du cadeau, de la gratuité, de l'objet de la valeur ou de la compensation des vendeurs ou fournisseurs actuels ou potentiels en échange ou en récompense pour les entreprises. Les employés et les agents engagés dans cette conduite sont assujettis à la résiliation et seront signalés à l'USAID et au Bureau de l'inspecteur général. En outre, CNFA informera USDA et l'USG de toute offre de fournisseur d'argent, de frais, de commissions, de crédits, de cadeaux, de gratifications, d'objet de valeur ou d'indemnisation pour obtenir des affaires.

Les proposants répondant à cette demande de cotation doivent inclure ce qui suit dans le cadre de la soumission de la proposition:

- Divulguer toute relation étroite, familiale ou financière avec le CNFA ou le personnel du projet. Par exemple, si le cousin d'un candidat est employé par le projet, l'initiateur doit l'indiquer.
- Divulguer toute relation familiale ou financière avec d'autres fournisseurs soumettant des propositions. Par exemple, si le père de l'offreur possède une entreprise qui soumet une autre proposition, l'initiateur doit indiquer ceci.

## **Demande de cotation**

---

- Certifiez que les prix de l'offre sont arrivés de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un autre offrant ou concurrent en vue de restreindre la concurrence.
- Certifiez que toutes les informations contenues dans la proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et précises.
- Certifier la compréhension et l'accord des interdictions de CNFA contre la fraude, la corruption et les contre-remboursements.

Veillez contacter Elebthel Gebrehiwot [egebrehiwot@cnfa.org](mailto:egebrehiwot@cnfa.org) pour toute question ou souci concernant les informations ci-dessus ou pour signaler toute violation potentielle. Les violations potentielles peuvent également être signalées directement à CNFA à [FraudHotline@cnfa.org](mailto:FraudHotline@cnfa.org) ou par téléphone au 202-296-3920.

**9.2 Termes et conditions:** Cette sollicitation est soumise aux conditions générales de CNFA. Toute indemnité résultante sera régie par ces termes et conditions; une copie des termes et conditions complets est disponible sur demande. Veuillez noter que les termes et conditions suivants s'appliqueront:

- (a) Les conditions de paiement standard de la CNFA sont nettes 30 jours après la réception et l'acceptation des produits ou produits livrables. Le paiement ne sera délivré qu'à l'entité qui présente l'offre en réponse à cette demande d'offre et identifiée dans la sentence résultante; le paiement ne sera pas délivré à un tiers.
- (b) Aucun produit ou service ne peut être fourni qui est fabriqué ou assemblé, expédié, transporté ou autrement impliquant l'un des pays suivants: Cuba, Iran, Corée du Nord, Syrie.
- (c) Tout transport ou expédition international par voie aérienne ou maritime effectué dans le cadre de tout prix résultant de la présente demande de soumissions doit avoir lieu sur les transporteurs / navires de drapeau des États-Unis.
- (d) La loi des États-Unis interdit les transactions et la fourniture de ressources et de soutien aux personnes et organisations associées au terrorisme. Le fournisseur en vertu de l'attribution découlant de la présente commande doit assurer le respect de ces lois.
- (e) Le titre de tout bien fourni dans le cadre d'une récompense découlant de la présente demande doit passer à CNFA après la livraison et l'acceptation des marchandises par CNFA. Le risque de perte, de blessure ou de destruction des marchandises est à la charge de l'initiateur jusqu'à ce que le titre passe à CNFA.
- (f) La loi des États-Unis interdit de s'engager dans des activités liées à la traite des personnes. Le fournisseur en vertu de l'attribution découlant de la présente commande doit assurer le respect de ces lois.

**9.3 Avertissements:** il s'agit d'une demande de commande unique. La délivrance de cette demande de soumissions n'oblige en aucun cas le CNFA, le projet MOCA ou l'USDA à accorder ou à payer les coûts engagés par les fournisseurs potentiels dans la préparation et la soumission d'une offre. En outre :

- (a) CNFA peut annuler la demande de soumissions et non la récompense ;
- (b) CNFA peut rejeter toute ou toutes les réponses reçues ;
- (c) La délivrance des appels d'offres ne constitue pas un engagement d'attribution par CNFA ;
- (d) CNFA se réserve le droit de disqualifier toute offre en fonction de l'omission de l'offre de suivre les instructions de la demande de devis ;
- (e) CNFA ne compensera pas les offres pour la réponse à la demande ;
- (f) CNFA se réserve le droit d'émettre un prix en fonction de l'évaluation initiale des offres sans autre discussion ;
- (g) CNFA peut négocier avec les offres proposées pour leur meilleure et dernière offre ;
- (h) CNFA se réserve le droit de commander des quantités ou des unités supplémentaires avec l'offreur sélectionné ;
- (i) CNFA peut réémettre la sollicitation ou émettre des modifications formelles, en révisant les spécifications initiales et les critères d'évaluation avant ou après réception des propositions ;
- (j) CNFA peut modifier le cahier des charges sans émettre un avis formel à tous les offrant lorsque les révisions ne sont pas pertinentes dans la portée de la demande ;
- (k) CNFA peut choisir d'attribuer une partie seulement des activités dans la demande de soumissions, ou d'émettre de multiples récompenses en fonction de multiples activités de demandes de commandes ;

## **Demande de cotation**

---

(l) CNFA se réserve le droit de renoncer aux faiblesses mineures des propositions qui peuvent être corrigées avant la détermination de l'attribution pour promouvoir la concurrence ;

(m) CNFA communiquera avec tous les fournisseurs pour confirmer la personne-ressource, l'adresse et que l'enchère a été soumise pour la présente demande ;

(n) CNFA communiquera avec tous les fournisseurs pour les informer s'ils ont été sélectionnés ou non ;

(o) En soumettant une réponse à cette demande de soumissions, les offres comprennent que USDA n'est pas partie à cette sollicitation et l'initiateur accepte que toute protestation présentée ci-dessous soit présentée - par écrit avec des explications complètes - au projet MOCA pour examen. L'USDA ne considérera pas les manifestations concernant les marchés effectués par les partenaires d'exécution. CNFA, à son entière discrétion, prend une décision finale sur toute protestation pour ce marché.

**9.4 Admissibilité :** En soumettant une offre en réponse à cette demande de soumissions, l'offreur certifie qu'elle et ses principaux dirigeants ne sont pas exclus, suspendus ou autrement considérés comme inadmissibles à une attribution par le gouvernement des États-Unis. CNFA n'attribuera aucun contrat à une entreprise qui est exclue, suspendue ou considérée comme non éligible par le gouvernement américain.

**9.5 Source/Nationalité/Fabrication :** Tous les biens et services offerts en réponse à la présente DP ou fournis dans le cadre d'une adjudication doivent être conformes au code géographique 100109.24.01.00.00.001 de l'USAID conformément au Code of Federal Regulations (CFR) des États-Unis, 22 CFR §228. Le pays coopérant pour cette DP est la Côte d'Ivoire.

Les offrans ne peuvent offrir ou fournir aucun produit ou service fabriqué ou assemblé dans l'un des pays suivants, expédié à partir de l'un ou l'autre de ces pays, transporté par l'un ou l'autre de ces pays : Cuba, Iran, Corée du Nord, Syrie.

**9.6 Taxes et TVA :** En tant qu'organisation qui met en œuvre un projet pour le compte de l'USAID, la CNFA est exonérée de la TVA, des droits de douane, de la taxe d'accise, de la taxe routière ou de toute autre forme de taxe ou de tarif pour les biens et services achetés pour les activités financées par USDA. En tant que tel, le CNFA est exonéré de la TVA, des droits de douane, de la taxe d'accise, de la taxe de circulation et de toute autre forme de taxe ou de tarif pour les biens et services achetés pour les activités financées par USAID. À ce titre, les offrans acceptent d'exclure la TVA ou toute taxe ou redevance similaire de leur proposition de prix.

**9.7 Livraison :** Le cas échéant, le lieu de livraison des articles décrits dans la présente DP est (Abengourou-Daloa-Soubre) Dans le cadre de sa réponse à la présente DP, chaque offrant doit fournir une estimation (en jours civils) du délai de livraison (après réception de la commande). L'estimation de livraison présentée dans une offre en réponse à la présente DP doit être respectée dans l'exécution de tout contrat subséquent.

**9.8 Garantie :** Le service de garantie et les réparations dans le pays coopérant sont requis pour tous les produits dans le cadre de la présente DP. La couverture de la garantie doit être valable sur toutes les marchandises pendant au moins douze (12) mois après la livraison et l'acceptation des marchandises, sauf indication contraire dans les spécifications techniques.

### ANNEXE 3 - CARACTERISTIQUES DES MATERIELS

#### LOT 1

Désignation	Quantité	Marque	Caractéristiques
Hygrometre Type MINIGAC	1	DICKEY-JOHN	Méthode de mesure : Capacitance, conductivité, poids, température Gamme d'humidité : 5 à 45 % suivant l'étalonnage utilisé Température du grain : 0 à 50° C Différence de température : 20° C max entre le grain et l'appareil Compensation de température : Oui, automatique Type de grain : Pas de préparation ou de broyage nécessaires Taille de l'échantillon : 0,47 litre Affichage : LCD (106 x 56 pixels) Hauteur * : 30,2 cm Largeur : 12,2 cm Profondeur : 21,1 cm Poids total : 1,1 kg Paramètres mesurés : Humidité, température du grain et poids spécifique ** Nombre d'étalonnage : 20, programmables Spécifications de la mesure d'humidité
Hygrometre Complet KAMIII CACAO	3	Aqua-Boy	Format de poche, petit, maniable Echelle à pourcentage à lecture directe Pile Sèche

#### LOT 2

Désignation	Quantité	Marque	Caractéristiques
Humidimètre/Dickey John(humidity control)	1	Dickey John	Alimentation : pile 9V Dimensions récipient (hauteur x diamètre) : 20.9 x 10.2cm Dimensions socle (hauteur x longueur x largeur) : 20.2 x 18.4 x 11.8cm
Atomiseurs/Sprayers	11	Sifarelli	ancien modèle, capacité 16 litres
Balance de grainage/Graining scale	2	Toutes marques	Electronique/caractéristiques: pesée de grains, capacité: 500g, précision : 0,01g
Plateau d'analyse	2	Toutes marques	

#### Lot 3

Désignation	Quantité	Marque	Caractéristiques
Atomiseurs/Sprayers	4		Capacité 16 litres